

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 505

présenté par

M. Poisson, M. Devedjian, M. Salen, M. Gosselin, M. Guillet, M. Moreau, M. Le Mèner et
Mme Dalloz

ARTICLE 11

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence par rapport à l'amendement précédent.